

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	11
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2023
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département études des mondes anglophones
Filière de formation concernée	Licence LLCER anglais, Licence anglais-allemand, Licence Information Communication-anglais.
Laboratoire de Recherche de rattachement	UR 4196 CLIMAS (Cultures et Littératures des Mondes Anglophones)

Date limite d'envoi des dossiers

Mercredi 10 mai 2023

Envoi des dossiers par voie dématérialisée :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Ce recrutement est réservé aux candidats en situation de handicap.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER recruté(e) se verra confier un enseignement principalement axé sur la langue écrite et orale (expression écrite et orale, traduction : version et/ou thème). En fonction de son profil, il/elle pourra se voir proposer un enseignement de grammaire/linguistique, littérature ou civilisation britannique ou américaine.

Activité de recherche :

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'ATER recruté(e) sera rattaché.e ou associé.e à l'UR 4196 CLIMAS. Toutes thématiques de recherche relatives aux études anglophones seront envisageables : civilisation, langue, littérature ou linguistique.